

## RUSSE

### ÉPREUVE D'OPTION : ÉCRIT

**Olivier Azam, Hélène Henry-Safier**

Le dossier proposé cette année était consacré au vingtième anniversaire de la disparition de l'U.R.S.S. et à la perception de l'événement à la fois en Russie même et dans les anciennes républiques soviétiques, représentées ici par l'Ukraine.

Le dossier était constitué de quatre documents. Les trois premiers, assez courts, exposaient le point de vue tranché de trois personnalités de premier plan : il s'agissait de Vladimir Poutine, de Léonid Kravtchouk, premier chef de l'État ukrainien après l'indépendance, et de l'actuel patriarche de Moscou et de toute la Russie, Cyrille I<sup>er</sup>. Le dernier document, plus long et plus analytique, était une réflexion du journaliste et politologue Fedor Loukianov sur les sources de la légitimité de l'État russe actuel : doit-il persister à s'inscrire dans la continuité de l'U.R.S.S. ou au contraire construire son identité en rompant avec ce passé-là ? Partisan de la seconde solution, F. Loukianov attribue les causes du malaise russe consécutif à la disparition de l'U.R.S.S. au fait que la Russie, à la différence des autres ex-républiques soviétiques, n'avait pas de « repoussoir » en opposition auquel il lui aurait été facile de refonder une identité nationale affranchie du passé soviétique.

Sans surprise, les quatre textes du dossier convergeaient pour souligner à quel point les perceptions de l'écroulement de l'U.R.S.S. sont différentes selon qu'on se place du point de vue russe ou de celui d'un des représentants des nouveaux États du « Proche Étranger » tel que L. Kravtchouk. Alors que l'éclatement de l'État soviétique était qualifié de « tragédie nationale d'une ampleur gigantesque » (texte 1) et de « plus importante catastrophe géopolitique du siècle » (texte 2) par V. Poutine, de « naufrage de la Russie historique » par le patriarche Cyrille, cet anniversaire était en revanche présenté par L. Kravtchouk comme « une fête pour les Ukrainiens ». Le commentaire pouvait donc bien prendre pour axe directeur l'opposition radicale de ces deux interprétations inconciliables, « fin » pour les uns et « commencement » pour les autres, ce qui conduisait naturellement à s'interroger, en analysant et en approfondissant la réflexion de F. Loukianov, sur l'ambiguïté des rapports entre la Fédération de Russie actuelle, État successeur officiel de l'U.R.S.S., et cet encombrant ancêtre.

Une analyse plus fine des documents aurait permis de mettre leurs auteurs face à leurs propres contradictions : L. Kravtchouk, comme ses collègues fossoyeurs de l'U.R.S.S., est un pur produit de l'appareil soviétique ; Cyrille I<sup>er</sup>, représentant de la confession qui a le plus souffert de la répression antireligieuse de l'époque communiste, semble étrangement associer l'U.R.S.S. et la Russie traditionnelle, sans souffler mot des persécutions. Le paradoxe aurait mérité d'être relevé et éclairé par une évocation de la situation particulière de l'Église orthodoxe russe, dont continuent de dépendre les Églises orthodoxes locales des États issus de l'U.R.S.S. Quant à la position de Vladimir Poutine, malgré sa radicalité, elle n'apparaît pas non plus comme un modèle de cohérence : comment déplorer la fin de l'U.R.S.S. tout en se réjouissant que la Russie « ne soit plus la vache à lait » des anciennes républiques soviétiques ? Il semble qu'il faille choisir. Enfin, on aurait pu souligner que le dernier article, dont l'auteur prône pourtant clairement la rupture avec l'U.R.S.S., développe une rhétorique aux accents étonnamment marxistes (« в отсутствии... четко осознанных интересов правящего класса ») qui prêtent à sourire et rappellent étrangement une presse d'un autre temps...

Le jury aurait aimé que le candidat posât un regard plus critique sur les documents proposés : les déclarations de L. Kravtchouk et de Cyrille sont des réactions actuelles (datant de 2011) alors que les propos prêtés à Vladimir Poutine dans le premier extrait dataient de 2004, du temps de son premier mandat présidentiel. Dans le document consacré au patriarche Cyrille il est à nouveau fait référence à l'appréciation très négative que V. Poutine fit de la chute de l'U.R.S.S., mais, là encore, les propos rapportés étaient extraits d'un message du président à l'Assemblée fédérale remontant à 2005. Il aurait été intéressant de se demander si sa position avait évolué.

On pouvait espérer que le nom de Kravtchouk fût connu des candidats : il s'agit en effet de l'un des principaux signataires des accords fondateurs de la C.E.I. qui mirent fin de fait à l'existence de l'U.R.S.S. et qui sont évoqués dans le dernier texte (Беловежские соглашения). D'une manière générale, on attend d'un candidat B/L qu'il ait une bonne connaissance de l'histoire contemporaine de l'U.R.S.S. et de la Russie au xx<sup>e</sup> siècle, qu'il ait conscience de l'évolution de la société russe, des grands enjeux de mémoire (guerre, héritage révolutionnaire ou, comme ici, perception du passé soviétique) et qu'il se tienne au courant des événements et des grands débats qui marquent l'actualité non seulement en Russie, mais aussi dans les pays du « Proche Étranger », dans la mesure bien entendu où la Russie est impliquée.

Naturellement, le premier devoir du candidat reste de comprendre les textes. Le dossier donné chaque année étant volontairement assez dense, le jury n'attend pas des khâgneux qu'ils puissent traduire chaque mot — ce n'est pas une épreuve de version — mais qu'ils soient capables de lire et de comprendre rapidement des textes de presse ; qu'il sachent synthétiser les propos souvent excessivement filandreux des journalistes et politiciens d'expression russe tout en restant attentifs aux détails significatifs ; bref, qu'ils sachent avant tout démêler le bon grain de l'ivraie en évitant tout contresens. C'est le point de départ nécessaire à une analyse réussie étoffée par une réflexion personnelle.

L'unique candidat qui a composé cette année a honnêtement rempli cette première partie du contrat. Malheureusement, malgré quelques réflexions pertinentes concernant le statut tout particulier de l'Ukraine parmi les États issus de la dislocation de l'U.R.S.S., il n'est pas allé plus loin, ne dépassant guère le stade de la paraphrase, à cause sans doute d'un russe trop faible, ce qui ne lui a malheureusement pas permis d'obtenir la moyenne.

La note attribuée est de 09/20.

Aucun candidat n'a été admis à présenter les épreuves orales en russe.